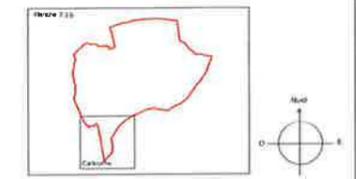


Commune de
LES ANGES
(Département du Gard - 30 133)
Plan Local d'Urbanisme

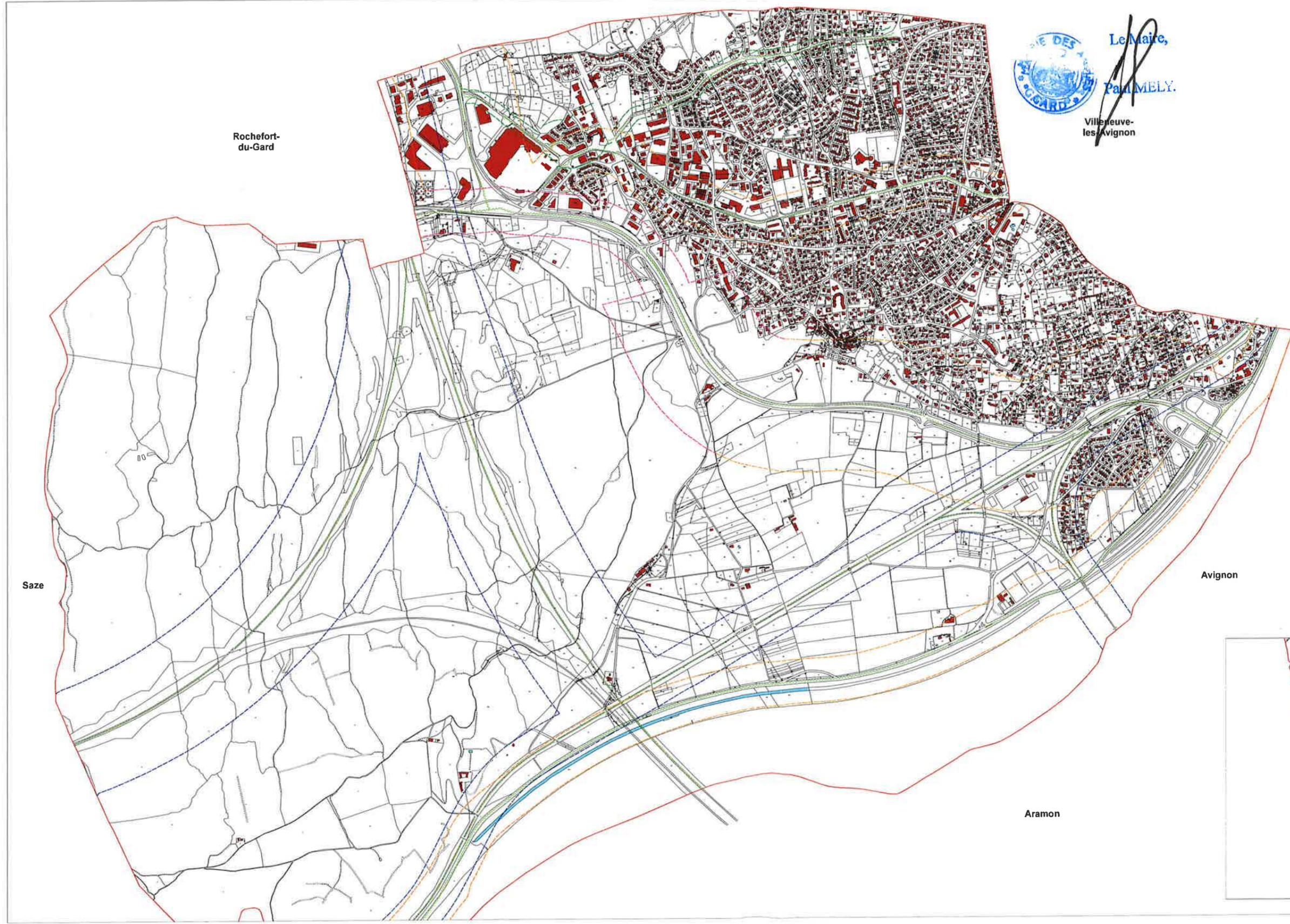
7.3.b Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Echelle: 1/5 000°



Mise à jour n°4 du PLU
Approbation 21/02/23
Pour être en conformité avec le PLU, les documents doivent être déposés au Service Urbanisme de la Mairie de Les Anges, 10 rue de la République, 30133 Les Anges Cedex.

- Légende**
- RN 100 arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 et 300 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - RD 2 arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - RD 6289 arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 250 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - RD 6119 arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 250 et 300 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - RD 990 arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - Avenue de Tavel arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 30 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - Boulevard du Grand Terme arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 30 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - Rue des Rosquets arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - Rue de Candéline arrêté préfectoral du 12 mars 2014**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée
 - Voie ferrée arrêté préfectoral du 16 octobre 2023**
 - Secteurs affectés par le bruit
 - Bande de 100 et 250 mètres calculés à partir du bord extérieur de la chaussée



Le Maire,
Paul MELY.
Ville neuve-les-Avignon

